



LE BLAINVILLOIS



Octobre 2013
Nouvelle édition n°53

Blainville, j'y vis bien

DANS CE NUMERO

- Les travaux
- La rentrée scolaire
- Le compte-rendu de Conseil

DANS VOS AGENDAS



A NOTER

Élections

N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013.

Retrouvez également la vie blainvilloise et toujours plus d'images sur www.blainvillesurleau.fr

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Une lettre circulaire vient d'être adressée aux Maires par Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle rappelant à ceux-ci les articles essentiels du code électoral relatifs à la communication en période préélectorale.

En effet, nous sommes entrés en période préélectorale, d'une part pour les municipales des 23 et 30 mars 2014, mais aussi pour les élections européennes devant intervenir normalement en juin 2014. Cette période débute six mois avant le 1er jour du mois d'une élection c'est-à-dire, pour ce qui nous concerne actuellement, depuis le 1er septembre 2013.

La lettre de Monsieur le Préfet stipule que *"la communication ne doit pas être constitutive d'une propagande électorale, directe ou indirecte, en faveur d'un candidat ou d'une liste. Il ne doit donc pas être fait référence aux prochaines élections municipales, aux réalisations de l'équipe sortante, à la candidature d'un élu local ou à la présentation des projets qu'il est envisagé de mener après l'élection"*.

Pour ce qui est relatif aux publications institutionnelles,

"elles doivent avoir un caractère neutre et informatif et être consacrées à des projets ou à des manifestations intéressant la vie locale. Ces documents doivent présenter un contenu habituel et revêtir une présentation semblable (texte et photographiques éventuelles) aux précédentes éditions."

Les propos tenus dans l'espace réservé aux conseillers n'appartenant pas à la majorité ne doivent pas répondre à des fins de propagande électorale (Conseil d'Etat, 3 juillet 2009, élections municipales de Montreuil sous-Bois), ni contenir des propos diffamatoires dépassant les limites de la propagande électorale (Conseil d'Etat, 26 mai 1978, élections municipales de Metz)".

Aussi, dans ce contexte, "LE BLAINVILLOIS" qui s'est toujours voulu être un bulletin d'information sur les projets et manifestations et sur la vie locale, continuera de l'être dans le respect de la réglementation et du devoir d'informer nos concitoyens.

Bonne lecture de cette information et du contenu de ce BLAINVILLOIS d'octobre.

Le Maire
Anne-Marie FARRUDJA

A NOTER

Conciliateur de justice

Permanence en Mairie le **lundi 7 octobre** à partir de 14h30. Prendre rendez-vous par téléphone : 03 83 75 70 05.

Repas du temps libre à la salle de restaurant de la M.F.C.

Mercredis 9 et 23 octobre. Inscriptions au CCAS les mardi et jeudi (dernier délai le jeudi précédant le repas).

Fermetures

- CCAS le 2 et 3 octobre.
- Point accueil Haut des Places le 2 octobre.

Secours Catholique

- Accueil : les 1^{ers} et 3^{èmes} lundis de chaque mois de 14h00 à 16h00 salle paroissiale - 2 place de la Mairie Damelevières (derrière l'église).
- Ateliers couture, travaux d'aiguilles, bricolage, cuisine : tous les vendredis de 14h45 à 16h00 salle paroissiale - 2 place de la Mairie Damelevières (derrière l'église).
- Vente de vêtements à bas prix : Boutique de la Solidarité 27 rue de la République Lunéville. Mercredi de 9h30 à 11h30 - vendredi de 9h30 à 11h30 et 14h00 à 17h00 2^{ème} samedi de chaque mois de 9h30 à 11h30.

Calendrier des chasses

Les différents calendriers des chasses sont consultables en mairie et sur le site internet de la Commune, www.blainvillesurleau.fr, rubrique Vivre ensemble.

CCVM - Collecte des objets encombrants

Mercredi 9 octobre. Sortir les objets la veille au soir après 20h00.



CULTURE ET LOISIRS

Médiathèque l'Eau Vive :

L'an passé, le mois d'octobre avait été consacré aux maisons de Jean-Marc MATHIS. Cette année, ce sont les photographies de Nicolette HUMBERT qui seront à l'honneur. Dans le cadre de la manifestation "un mois, un auteur", la photographe proposera une exposition de ses derniers travaux, et trois ateliers (les 12, 19 et 26 octobre, inscriptions à la Médiathèque). Nicolette HUMBERT n'est pas une inconnue à Blainville-sur-l'Eau puisqu'elle avait déjà animé un atelier photographie il y a deux ans, resté dans les mémoires puisque l'abécédaire qui avait été réalisé est toujours affiché au premier étage. L'exposition "Potirons et cornichons" est visible tout le mois d'octobre.

A noter que les travaux qui ont débuté à la Médiathèque empêcheront l'usage de l'escalier (pose d'un ascenseur). L'accès au premier étage se fera donc par l'escalier de secours situé à l'arrière du bâtiment. Merci de votre compréhension pour les désagréments que cela pourra engendrer.



LE COIN DES ASSOCIATIONS

Jeudis 3 et 24 octobre dès 14h30 - Thés dansants

Organisés par Amitié-Partage et animés par un orchestre différent chaque après-midi. Renseignements et réservations 03 83 75 91 62. Entrée 7 euros. Maison des Fêtes et de la Culture.

Samedi 12 octobre 20h30 - Soirée choucroute

organisée par l'ASHJA. Réservations 03 83 75 05 77 ou 06 49 28 59 77. 25 euros par adultes - 10 euros en dessous de 12 ans. Maison des Fêtes et de la Culture.

Randonnées du Club Vosgien du Val de Meurthe Air comme Rando

Samedi 5 - 13h30 MFC. Circuit : Mont-sur-Meurthe (château d'Adoménil) 12km (3h00)
Samedi 12 - 8h00 MFC. Circuit : le Tulois en vendange avec dégustation de vin et repas en ferme auberge
Dimanche 20 - toute la journée marche automnale du District 2.
Samedi 26 - 13h30 MFC. Circuit : les bords de Meurthe 9 km (2h30)
Samedi 2 novembre - 13h30 MFC. Circuit : Laneuveville devant Bayon 12km (3h00).
Le programme détaillé de toutes les randonnées est téléchargeable sur www.ccvm54.fr
Renseignements : 03 83 71 43 62.

Dimanche 27 octobre à partir de 14h30 - Thé dansant

organisé par l'AMFC, animé par l'orchestre Claude Michel. Entrée 7 euros (brioche comprise). Maison des Fêtes et de la Culture.

Mercredi 30 octobre de 10h00 à 11h00 - Conte

Les Amis de Georges proposent pour les 5 - 11 ans l'heure du conte à la Médiathèque l'Eau Vive. Inscriptions sur place aux heures d'ouverture.

Lundi 11 novembre dès 12h30 - Repas dansant

Organisé par l'AMC - Rhin et Danube, animé par l'orchestre Maurice POIROT. Participation de 30 euros, réservation avant le 6 novembre auprès de VOINÇON Paul 03 83 46 95 65 - GUIOT Jean 03 83 75 72 25 - FAGUET Albert 03 83 75 73 36 - SEUXET Bernard 03 83 75 80 13.

La Confédération Syndicale des Familles organise :

Vendredi 11 et samedi 12 octobre - Bourse à la puériculture

Dépôt : vendredi 11 de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00 - Vêtements propres d'automne et d'hiver de 0 à 16 ans, en bon état, non démodés + lit, poussette, parc...

Vente : samedi 12 de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Retrait des invendus : lundi 14 octobre de 14h00 à 18h00 (les invendus peuvent être donnés à des associations, renseignements sur place). Salle des Fêtes de Damelevières.

Mardi 15 octobre à 20h30 - Film

Projection du film amusant, éblouissant et surprenant "Le Concert" de Radu Mihaileanu. Entrée libre. Salle Mandela Mairie de Damelevières.

Samedi 26 et dimanche 27 octobre - Exposition

de tous les ateliers de la C.S.F. Entrée libre. Salle des Fêtes de Damelevières.

RENTREE SCOLAIRE

Une rentrée scolaire particulière cette année puisque les nouveaux rythmes scolaires sont désormais appliqués à Blainville-sur-l'Eau. Le retour des enfants s'est bien passé, et toutes les écoles ont aujourd'hui pris leur rythme de croisière, pour les temps d'enseignement et pour les Temps d'Activités Périscolaires.

Côté effectifs, les deux écoles maternelles accusent toutes les deux une baisse qui s'explique pour l'école du Haut des Places par la fermeture d'une classe suite au départ des enfants de la Commune d'Haussonville. (école Jean Jaurès : 118 élèves – moins 7, école maternelle du Haut des Places : 50 élèves – moins 15).

Le nombre d'élèves scolarisés en élémentaires reste stable, avec une légère hausse au Haut des Places (Jules Ferry : 182 élèves – moins 1, élémentaire du Haut des Places : 90 élèves – plus 3).

Les élèves ont donc retrouvé avec plaisir leur classe, pour certaines rénovées. Et ceux qui ont découvert les Tableaux Blancs Interactifs n'ont pas mis beaucoup de temps pour s'habituer aux nouvelles méthodes de travail.



ASSOCIATIONS ET NOUVEAUX HABITANTS

Un samedi 7 septembre particulièrement chargé.

Le matin, environ quarante personnes étaient attendues en Mairie pour la matinée des nouveaux habitants. Reçus par le Maire et des membres de son équipe, les nouveaux Blainvillois ont découvert, lors d'une visite guidée "virtuelle" l'ensemble des services de la Commune, du SIE, et de la CCVM. Insistant sur la qualité de vie blainvilloise et sur les changements en cours et à venir, Madame le Maire a pu recueillir les impressions, remarques et suggestions de l'ensemble des participants. Et pendant que les parents assistaient à cette rencontre, les enfants étaient pris en charge par les agents de la Médiathèque et de la Ludothèque pour une matinée amusante. Au final, petits et grands étaient pleinement satisfaits du moment passé.

L'après-midi était consacrée entièrement aux associations de Blainville-sur-l'Eau et de Damelevières. Elles étaient plus de 30 réunies à la MFC pour 4 heures de présentation et de rencontres. Et les curieux ont été nombreux puisque la salle n'a pas désempli. Sur le parking,



l'ACBD Tennis avait installé un mini-court pour faire découvrir leur sport, une animation qui a enchanté plus d'un visiteur, et donné quelques idées pour l'année prochaine. À l'intérieur, toutes les structures présentes ont été heureuses d'accueillir, pour des renseignements et parfois pour des inscriptions, un public important et intéressé. Pour tous, c'était une évidence, on remet ça l'an prochain !!



LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

LE FUTUR : UN TEMPS GRAMMATICAL BIEN COMMODE

C'est le temps privilégié par Madame le Maire et son équipe depuis bientôt 6 ans. Certes, c'est ce qui permet d'annoncer ce qui se fera, peut être, dans un avenir plus ou moins lointain, mais comme l'échéance n'est jamais fixée...

Si quelques projets, heureusement pour les Blainvillois, ont fini par aboutir, d'autres, annoncés à grand renfort de communication, peinent à démarrer ou s'enlisent. C'est le cas pour le projet de "rénovation, de réhabilitation et d'extension de locaux liés aux services à la population" (que nous ne soutenons pas car trop coûteux pour le service rendu) :

- mai 2011 : premières annonces du projet
- juillet 2012 : "pendant les vacances d'été vont être mis en œuvre des travaux concernant le transfert du Centre Médico Social vers le centre ville avec dans le même temps la mise en accessibilité de la médiathèque et de la ludothèque". (Blainvillois n°40).
- septembre 2012 : "une nouvelle salle (pour remplacer celle du Rampeux) sera construite". "Le Centre Médico Social occupera prochainement les locaux actuellement dédiés au Lieu d'Accueil Enfants Parents". (Blainvillois n° 41)
- novembre 2012 : "le top départ est donné pour la première étape du projet global Macaron. Elle consiste à réaliser la passerelle entre les deux bâtiments médiathèque et Bergamote..." (Blainvillois n° 43)
- septembre 2013 : toujours rien !!!

L'efficacité et la crédibilité d'une politique municipale ne se mesure pas à sa communication effrénée : dire ce que l'on va faire c'est bien, mais le faire c'est encore mieux ! Si des projets tardent à se mettre en œuvre pour des raisons diverses, cela peut éventuellement se comprendre à condition de l'expliquer de manière claire à la population. IL en va de même pour d'autres dossiers importants comme le site de la Blainvilloise, confié à ICF ou celui de l'aménagement de l'Entre deux Eaux dont on n'entend plus parler.

Qui peut encore faire confiance à une équipe qui, en attendant la réalisation de ses «grands projets» ne parvient toujours pas à entretenir les rues et les espaces publics, ni à reboucher les trous dans les chaussées ...

Texte fidèlement reproduit, seule la taille est changée pour permettre son insertion complète.

Compte-rendu succinct du Conseil Municipal du 26 juillet 2013

Le compte-rendu précédent est approuvé à l'unanimité.

Après débat, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité :

- Dans le cadre de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires :
 - les modifications de la durée hebdomadaire de service des agents du Pôle Jeunesse et du Pôle Scolaire,
 - les fermetures et ouvertures de postes d'une atsem (fermeture d'une classe) et de plusieurs assistants d'enseignements artistiques de l'École Municipale d'Enseignements Artistiques.
- dans le cadre de la gestion du personnel :
 - le tableau d'avancement de grades au titre de l'année 2013,
 - le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire, après avis favorable du CTP (22/02/2013) et ce dans le cadre de la loi n° 2012-347 du 12/03/2012 relative à la résorption de l'emploi précaire.
- au niveau budgétaire :
 - l'admission en non-valeur de nombreux titres de recette, suite à la demande de la trésorerie,
 - la décision modificative n°1 du budget de la caisse des écoles, pour permettre une prise en charge des admissions en non-valeur.

Ensuite, Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal :

- de la modification d'un acte notarié signé en 2003 concernant une servitude accordée par la Commune sur la parcelle AC 108 au propriétaire de la parcelle contiguë ; cet acte notarié allait au-delà des décisions prises par le Conseil Municipal en date du 15 septembre 2003. La modification se fait en parfait accord avec le propriétaire de la parcelle AC 108,
 - que le marché public concernant la zone du Douaire est en cours d'analyse par la DDT dans le cadre de l'ATESAT
 - du montant de fonds de péréquation de la taxe additionnelle aux droits de mutation pour les communes de moins de 5000 habitants qui s'élève à 36 911 euros,
 - des prochaines ouvertures de plis des marchés des transports (scolaires et périscolaires), d'éclairage public au Haut des Places, de voirie de la rue du Maréchal Leclerc, d'extension du cimetière,
 - que Macaron fonctionne parfaitement bien (60 enfants inscrits en juillet) et de l'ouverture des deux crèches en juillet et d'une seule en août pour répondre aux attentes des parents.

Madame le Maire clôt la séance en souhaitant à toutes et tous de bonnes vacances.

TRAVAUX

Vous l'aurez sans doute constaté, les travaux de la rue du Maréchal Leclerc ont commencé officiellement depuis jeudi 19 septembre. Menés conjointement par le Conseil Général, le SIE et la Commune, ces aménagements ont pour but, en plus d'une rénovation totale du revêtement, une amélioration des conditions de stationnement, une remise en état de l'assainissement, une mise en conformité PMR et une sécurité accrue avec réduction de la vitesse de circulation. La rue principale de la Ville aura prochainement un nouveau visage. À noter qu'une déviation non-obligatoire est mise en place pour contourner le chantier, la circulation rue du Maréchal Leclerc s'effectuant selon un principe d'alternance. Ces travaux prendront fin, si les conditions climatiques restent favorables, aux alentours du 20 octobre.



CHEZ NOS VOISINS

Dimanche 13 octobre

Loto du Comité des Fêtes

Ouverture des portes à 13h00. Nombreux bons d'achat. Animé par Françoise et Bruno.

Réservations au 03 83 75 74 25

Vendredi 18 octobre à 20h30

Pièce de théâtre proposée par le Comité des Fêtes de Damelevières jouée par la Compagnie Incognito : "Les sardines grillées" de Jean Claude Danaud.

Entrée gratuite. Salle des Fêtes de Damelevières.

COMITE DES FETES

Cabaret

Cest maintenant une tradition, le mois d'octobre voit l'organisation de la soirée Cabaret proposée par le Comité des Fêtes de Blainville-sur-l'Eau. Au programme, menu gastronomique, soirée DJ et un nouveau spectacle haut en couleurs, en musique et en plumes. Les réservations et renseignements sont à prendre auprès du Comité au 06 28 49 83 19.

Nouvel an

L'an passé, le Comité des Fêtes avait travaillé avec un prestataire extérieur pour l'organisation de la soirée de la Saint-Sylvestre. Le résultat n'avait pas été à la hauteur des attentes et c'est en interne, avec leur savoir-faire et leurs compétences maintes fois éprouvées lors des soirées Cabaret que les bénévoles du Comité organiseront le prochain réveillon. Repas de fête, orchestre et ballons, tout sera mis en place pour une soirée formidable et inoubliable. Réservations prochainement.

